

mais encore tous les zélés Patriotes qui se sentent dans le cas d'assister de leurs conseils la Patrie dans le danger si pressant qui menace sa liberté. Ordonnons en outre qu'en attendant chacun se tienne sous les armes, afin que la même cabale, qui a pu exciter contre nous les armes de la France, en faisant continuer les hostilités aux troupes Françaises, ne parviennent au but qu'elle se propose de nous voir envahis par ces troupes, & traités comme un Peuple conquis & comme un troupeau de moutons vendu au marché. Tout le monde connoît la justice de notre cause. Dieu l'a visiblement protégée pendant le cours de quarante années de guerre; ainsi espérons que dans la présente circonstance il voudra bien nous soutenir & nous délivrer de la destruction dont nous sommes menacés. Notre confiance n'est pas moins vive que Sa Maj. Très-Chrétienne & les autres Princes contractans de la Paix d'Aix-la-Chapelle, fidèles à leurs engagements, voudront au moins convenir ensemble de nous laisser *in statu quo*, traiter de nos différends avec la République de Genes, soit à l'amiable, soit en remettant la décision au sort des armes contre nous & les Genoïs. Enfin, chers Compatriotes, nous voici à l'instant qui nous reste pour faire connoître notre zèle en faveur de la Patrie, & nous devons espérer que la divine Providence nous inspirera dans cette circonstance les résolutions qui seront les plus salutaires & les plus honorables à l'intérêt commun.

Signé, JOSEPH-MARIE MASSEI, Grand Chancelier.

De ce Manifeste allant aux opérations des François, dont nous avons marqué les commencemens le mois passé, il faut suivre le Bulletin de leur Armée qui porte ce que voici du 5. Septembre au 13. du même mois. Il y est donc marqué qu'une disposition d'attaques faites le 5. Septembre & qui ont duré trente heures, avoit été préparée par le Comte de Marbeuf avant l'arrivée du Marquis de Chauvelin : celui-ci avoit été seulement la reconnoître quelques jours avant l'exécution.